

recours à une nouvelle calomnie, et imagina d'accuser les protestants de conspiration et de crime de haute trahison. En conséquence, il vint dire en plein parlement, toutes les chambres assemblées, que les assassinats et les massacres exécutés dans toute la France avaient eu pour but de prévenir un complot que l'amiral Coligny et les huguenots ourdissaient contre la famille royale; il demanda l'inscription de cette accusation dans les registres, et ordonna qu'on instruisît un procès criminel sur les faits mensongers reprochés à ses victimes.

Christophe de Thou, premier président, honte éternelle sur lui! obéit au tyran, et le félicita au nom du parlement de la fermeté dont il avait fait preuve; les magistrats se joignirent à leur président, renchérirent sur les expressions de basse adulation dont il s'était servi, votèrent par acclamations des remerciements à Charles IX et à Catherine de Médicis, et les supplièrent d'expulser de la maison royale tous les gentilshommes suspectés de calvinisme, et même les valets gagés qui occupaient les plus basses fonctions et qui n'étaient pas réputés pour de fervents catholiques. Ils osèrent décréter qu'on instituerait une procession annuelle pour célébrer l'anniversaire de la Saint-Barthélemy, et commencèrent un scandaleux procès contre la mémoire des victimes du monstre couronné. De faux témoins vinrent déposer que les huguenots avaient conspiré; on fit empoisonner tous ceux qui avaient échappé au massacre; et entre autres deux seigneurs calvinistes, Briquemont et Cavagnes, ce dernier âgé de plus de quatre-vingts ans. On proposa à ces deux braves gentilshommes au nom de sa majesté de leur rendre la liberté, s'ils consentaient à s'avouer les chefs d'une

conjuraton avec l'amiral pour renverser la royauté. « Eux » bien avisés, dit Saulx de Tavannes, ne le voulurent point » entreprendre, sachant bien, puisqu'il fallait mourir, qu'il » valait mieux que ce fût sans honte ni remords. » Ayant donc repoussé le marché odieux qu'on leur offrait, ils furent condamnés comme criminels de lèse-majesté, et pendus à deux gibets.

Un grand nombre de huguenots, parents ou serviteurs des chefs calvinistes, subirent le même sort ou périrent soit dans les tortures, soit au fond de leurs cachots, soit en place de Grève, pour expier non pas le prétendu complot qu'ils avaient formé contre la cour, mais bien l'exécration attentat que le roi et sa mère avaient consommé. Les richesses des victimes grossirent les trésors de Charles IX et de Catherine, ou servirent à récompenser les lâches assassins qui avaient exécuté leurs ordres; le maréchal de Retz, l'amant de l'infâme Médicis, et, suivant la chronique, le père de ses enfants, un Florentin qu'elle avait amené en France lors de son mariage avec Henri II, eut surtout une large part dans les dépouilles. Comme le favori n'était pas encore satisfait de ce qu'on lui avait donné, et désirait ardemment la terre de Versailles, que le roi avait octroyée à Loménie, son secrétaire, la reine mère le fit simplement étrangler, ainsi que plusieurs de ses parents, et déclara le maréchal de Retz l'héritier de ses victimes.

Quoique décimés par leurs bourreaux, les calvinistes ne perdirent pas tout espoir de rétablir leurs affaires; ils se rassemblèrent à la Rochelle, à Nismes, à Montauban, se fortifièrent dans ces villes, et formèrent des alliances avec les ré-

formés d'Angleterre et les princes d'Allemagne, qui leur envoyèrent des secours d'hommes et d'argent. Dès lors la guerre civile se ralluma avec plus de fureur que jamais ; le duc d'Anjou marcha contre les rebelles à la tête d'une armée formidable, et vint se faire battre sous les murs de la Rochelle, ce qui détermina la cour à offrir la paix aux protestants et à leur rendre la liberté de conscience. Catherine de Médicis se prêta d'autant plus volontiers à ces arrangements, que la paix lui permettait de garder près d'elle pour quelque temps le duc d'Anjou, celui de ses enfants qu'on l'accusait d'aimer d'un amour incestueux, et qui allait être obligé de la quitter pour monter sur le trône de Pologne.

Il y eut au Louvre, à l'occasion de cet événement, des fêtes et des orgies dignes des cours de Néron et de Caligula ; et les débordements allèrent si loin, que Pierre de l'Estoile, dans le journal qu'il nous a laissé sur cette époque, avoue que la rougeur lui monte au front rien qu'en pensant aux abominations qui eurent lieu entre la reine et son fils chéri, ou entre le roi et ses frères. Il se contente de raconter une scène dont il fut témoin et qu'il nomme le souper des trois rois : « J'ai vu, dit le naïf historien, monseigneur Charles neu-
vième du nom, le duc d'Anjou, le nouveau roi de Pologne et
Henri de Bourbon, roi de Navarre, en compagnie de leurs
mignons, se livrer avec eux à de lascives puanteurs et
autres sardanapalismes, puis se faire servir en un banquet
par des p..... toutes nues, auxquelles après en avoir abusé
de toutes manières, ils prirent plaisir à brûler avec des
torches enflammées les p.... de leurs parties honteuses.
Enfin ces affreuses paillardises étant terminées, ils se ren-

» dirent chez Nantouillet, prévôt de Paris, qui avait reçu
» l'ordre de leur apprêter une magnifique collation ; ils le
» firent garrotter par leurs gardes, lui volèrent sa vaisselle
» d'argent, ses pierreries et son or, fouillant et pillant jusque
» dans les lieux les plus cachés de sa maison. Il fut dit alors
» dans Paris qu'ils avaient volé plus de cent mille francs au
» bonhomme pour le punir d'avoir refusé de prendre à femme
» la Châteauneuf, fille de joie du roi de Pologne. Le lende-
» main tout Paris s'émut du pillage de ces grands et puis-
» sants voleurs, et le premier président vint au Louvre pour
» remontrer à sa majesté que sans doute elle avait volé pour
» rire ; à quoi Charles IX répondit : « Par la sang Dieu ! que
» réclame ce fripon ? je n'ai pas même été chez lui. » Dont le
» président très-content lui répondit : « Puisque mon souve-
» rain n'a pas participé à cette criminelle action, je ferai
» bonne justice des voleurs. » — « Non, non, répliqua le roi,
» je vous défends d'en informer ; dites seulement à Nan-
» touillet qu'il se taise, ou qu'il redoute notre vengeance. »

Elle était en effet à craindre pour tout le monde ; car un pauvre gentilhomme provençal nommé la Mole, qui était attaché à la maison du duc d'Alençon, deuxième frère du roi, et amant de madame Marguerite de Navarre, ayant encouru sa disgrâce, Charles ne voulut rien moins que le faire étrangler : un soir, à la suite d'une débauche, il prit avec lui Henri de Guise et six autres gentilshommes auxquels il distribua des cordes, et vint s'embusquer dans une galerie secrète qui conduisait à la chambre à coucher du duc d'Alençon, et par où devait passer le mignon du prince. Fort heureusement pour le jeune seigneur, cette nuit-là il prit fan-

taisie à madame Marguerite de Navarre de le garder près d'elle jusqu'au matin. Le lendemain il apprit par une indiscretion du duc de Guise à quel danger il avait échappé; il quitta alors Paris et se retira dans ses terres, bien résolu à ne reparaitre à la cour qu'après la mort de Charles IX.

Déjà ce monstre se sentait atteint de la maladie étrange qui termina ses jours; chaque nuit il voyait apparaître dans des hallucinations terribles les victimes de sa férocité; autour de son lit il croyait apercevoir une mare de sang et des monceaux de cadavres; il s'arrachait alors de son alcôve en appelant au secours, et ordonnait qu'on éloignât le spectre de Coligny, qui se dressait devant lui sanglant, mutilé et couvert de chaînes, tel qu'il l'avait vu au gibet de Montfaucon. Quand ses accès de délire étaient passés, il éprouvait un autre genre de tourment; la défiance s'était emparée de son âme; il attribuait son état de maladie à l'effet du poison; et ses soupçons se portant sur sa mère et sur le roi de Pologne, il exigea impérieusement le départ de son frère pour ses nouveaux états.

Le duc d'Anjou obéit; toutefois son absence ne rendit pas le repos à Charles IX; son second frère, le duc d'Alençon, forma le projet de s'emparer de la couronne de France, et organisa une faction dans laquelle entrèrent le roi de Navarre, le prince de Condé, les Montmorency, et plusieurs autres seigneurs qui prenaient le titre singulier de politiques. Comme la galanterie entrainait à cette époque dans toutes les affaires d'état, les politiques tenaient leurs conférences chez Marguerite de Navarre et chez madame de Sauves, qui était à la fois la maîtresse de Henri de Bourbon et du duc d'Alençon;

mais Marguerite, en digne fille de Catherine, trahissait les secrets des conjurés et les livrait à sa mère, sans plus se soucier que ses confidences fissent tomber du même coup les têtes de ses amants, de son mari et de son frère.

La reine mère laissa marcher les choses, tout en faisant garder à vue les princes de Navarre, de Condé et d'Alençon; et lorsqu'elle sut qu'ils étaient résolus à s'enfuir pour recommencer la guerre civile, elle les fit conduire au château de Saint-Germain, où se trouvait le roi, très-dangereusement malade. Ceux-ci ne voyant plus d'autre moyen d'échapper à Catherine que de se faire enlever à main armée, donnèrent ordre à leurs partisans de venir le mardi gras avec deux cents cavaliers devant Saint-Germain et de faire mine d'attaquer le château. D'abord tout alla à merveille: au jour dit une troupe d'élite vint pour enlever les princes; la cour se crut attaquée par des forces considérables, et n'osa faire aucune démonstration pour retenir les prisonniers; mais, dans ce moment décisif, le duc d'Alençon montra de l'hésitation, et tout fut perdu; Henri de Condé seul se sauva avec Turenne et du Plessis-Mornay. Le malheureux la Mole, qui s'était introduit dans le château sous un déguisement, ne voyant plus de possibilité de s'échapper, voulut au moins racheter sa tête en dévoilant à Catherine les projets des conjurés. La reine mère profita de ses aveux et le fit immédiatement arrêter ainsi que le comte Annibal de Coconas, favori de la duchesse de Nevers, qui était fortement compromis, se réservant de décider plus tard de leur sort.

Puis, sur les deux heures après minuit, elle donna l'ordre du départ et se mit en route pour Paris avec toute la cour;

les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise, le chancelier de Birague, Morvilliers, et Bellièvre, étaient à cheval, chose qui n'entraînait guère dans leurs habitudes, et se tenaient des deux mains à l'arçon de leurs selles, ayant aussi grande peur de leurs chevaux que des ennemis; Charles IX suivait dans une litière, et s'écriait à chaque secousse des porteurs : « Du moins s'ils avaient attendu ma mort ! »

Dès qu'on fut arrivé au Louvre, Catherine de Médicis envoya les maréchaux de Cossé et de Montmorency à la Bastille, donna des gardes au roi de Navarre, et procéda à l'interrogatoire du duc d'Alençon; celui-ci, qui était d'un caractère lâche et pusillanime, fit tous les aveux que sa mère voulut, et dénonça ses complices. Cependant, comme un simple projet d'enlèvement ne constituait pas un délit suffisant pour condamner à mort la Mole et Coconas, la reine-mère les accusa d'avoir attenté à la personne du roi; et le président Christophe de Thou, qui s'était montré si docile pour la condamnation des calvinistes Briquemont et Cavagnes, fut chargé d'instruire ce nouveau procès. La Mole fut interrogé à Paris, et Coconas à Vincennes, en présence du roi : le premier nia qu'il eût jamais été question de rien entreprendre contre sa majesté; le second fit des révélations contraires, afin d'obtenir sa grâce, ce qui ne servit qu'à les faire condamner tous deux à avoir la tête tranchée en place de Grève.

La Mole mourut en disant : « Recommandez-moi bien aux » bonnes grâces de la reine de Navarre. » Coconas dit à voix haute à ceux qui assistaient à son supplice : « Vous êtes té- » moins, messieurs, que les petits sont pris et s'en vont, tan- » dis que les grands demeurent qui ont fait la faute. » Com-

berville prétend qu'après l'exécution, Marguerite de Navarre et la duchesse de Nevers achetèrent au bourreau les têtes de leurs amants et les conservèrent embaumées dans un précieux coffret d'ébène, jusqu'à leur mort; un autre chroniqueur dit qu'elles les portèrent dans leurs carrosses jusqu'à Montmartre, où elles les enterrèrent de leurs mains dans la chapelle souterraine où Ignace de Loyola et ses disciples avaient constitué la société des jésuites.

Quant à Charles IX, l'égorgeur couronné, le Néron de la France, il s'était retiré à Vincennes, et continuait à traîner une vie languissante, en proie au plus affreux désespoir et aux plus cruelles souffrances : sans cesse entouré de médecins et de prêtres, il demandait aux uns la santé du corps, et aux autres le calme de la conscience; mais, par une juste punition de Dieu, tous restaient muets ou avouaient leur impuissance à le guérir. Enfin, dans un dernier accès de rage, tout son sang s'échappa des pores comme par un crible, et la France fut délivrée de son tyran!

Catherine de Médicis retourna au Louvre immédiatement après la mort de son fils, et envoya au parlement un édit du feu roi qui l'investissait de la régence du royaume jusqu'à l'arrivée du duc d'Anjou, alors roi de Pologne; et pour se garantir de toute attaque, elle eut soin de faire murer les issues de sa résidence, à l'exception de l'entrée principale, qu'elle fit garder en dedans par une nombreuse troupe d'archers, et au dehors par des compagnies suisses qui tenaient des pièces d'artillerie braquées contre les différentes rues aboutissant au château. Ensuite elle procéda à son installation, suivant son habitude, par des assassinats, des massacres,

des jugements iniques. Parmi les milliers d'innocents qui furent sacrifiés à cette furie ou qui furent condamnés au dernier supplice, on cite l'intrépide Montgomery, ce gentilhomme qui avait tué Henri II, quinze ans auparavant, dans un tournoi. « Et quoiqu'il eût été amnistié sous les derniers » règnes pour ce crime involontaire, il fallut bien, dit l'histoire » rien de Thou, que le parlement accordât cette satisfaction » à la régente, qui voulait, à quelque prix que ce fût, la mort » d'un homme qui lui avait enlevé le roi son époux. » Il fut dégradé de sa noblesse ainsi que ses onze enfants, et conduit en place de Grève, où, sous les yeux de madame Catherine, le bourreau lui trancha la tête et coupa son corps en quatre quartiers. Cette condamnation devint le prélude d'exécutions sanglantes qui se succédèrent sans interruption pendant plusieurs mois, jusqu'à ce qu'on eut appris que le roi de Pologne, qui s'était honteusement enfui de ses états, se dirigeait vers la Savoie pour rentrer en France. Au passage du roi dans cette province, le duc donna des fêtes somptueuses et obtint en échange la souveraineté des villes de Pignerol, de Savillan et de Pérouse, les seules places fortifiées que les Français eussent conservées en Italie de toutes leurs guerres.

Malgré les ordres de Henri III, le gouverneur de ces villes, qui avait plus de souci de l'honneur de la France que le roi lui-même, refusa d'opérer cette restitution, et fit soutenir sa désobéissance par le chancelier Birague, qui ne voulut pas signer les lettres patentes de sa majesté. Henri, au lieu de céder à de si prudents conseillers, s'emporta contre eux, passa outre, scella les lettres de sa main, nomma à la charge de premier gentilhomme de la chambre le seigneur de Vil-

lequiers, au grade de maréchal de France le seigneur de Bellegarde, et à la dignité de secrétaire des finances un de ses mignons nommé Martin Russé de Beaulieu. Puis, ayant consommé cet acte déshonorant, il se rendit à Lyon, où déjà se trouvait la reine sa mère et toute la cour.

Pendant son séjour dans cette ville, il apprit la mort de Marie de Clèves, princesse de Condé, sa maîtresse la plus chérie, ce qui lui causa un tel chagrin, qu'il refusa de venir habiter la capitale et de retourner au Louvre où elle était morte, et qu'il se détermina, pour se distraire, à faire un voyage dans le midi de la France. Il vint d'abord à Avignon, mais dans un triste état; comme tout l'argent avait été dépensé en fêtes et en mascarades, le trésor de sa majesté se trouvait entièrement à sec; et les pages furent obligés pour vivre de laisser leurs manteaux en gage. Bien plus, ajoute Pierre de l'Estoile, sans un trésorier appelé Lecomte, qui prêta cinq mille livres à la reine mère, il est probable que ses dames et ses demoiselles d'honneur eussent été forcées de hanter les lupanars et de tirer parti de leurs charmes.

Ce moment de gêne fut de courte durée; Henri III, afin de remplir ses coffres, pressa la guerre contre les huguenots, et ordonna l'extermination des protestants et la confiscation de leurs biens. La ville de Fontenay, en Poitou, eut surtout à souffrir de ces ordres impitoyables; le duc de Montpensier s'en étant emparé par trahison, la plupart des hommes furent passés au fil de l'épée, les femmes et les filles violées, tous les magistrats décapités ou pendus, et les richesses provenant du sac de cette cité expédiées à Henri III, qui assistait avec Catherine de Médicis, le roi de Navarre et toute la cour, aux